

# BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**  
DU 3 AVRIL 1939  
EXERCICE 1938

**RAPPORTS**  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
ET DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
**BILAN - COMPTE DE PROFITS ET PERTES**  
**RÉSOLUTIONS**

**BANQUE NATIONALE  
POUR LE COMMERCE  
ET L'INDUSTRIE**

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 175 MILLIONS DE FRANCS  
ENTIÈREMENT VERSÉS

**SIÈGE SOCIAL**

**16 - Boulevard des Italiens - 16**

**P A R I S**

R. C. Seine 251.988 B



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**  
DU 3 AVRIL 1939  
EXERCICE 1938

**RAPPORTS**  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
ET DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
**BILAN - COMPTE DE PROFITS ET PERTES**  
**RÉSOLUTIONS**

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

MM.

JULES GUIRAUD	PRÉSIDENT
JACQUES DE ROHAN-CHABOT	VICE-PRÉSIDENT
PIERRE STROHL	—
ADRIEN JACQUES	ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ
ALFRED POSE	ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL
CHARLES BAUDRY	ADMINISTRATEUR
JEAN DE LA BOUILLERIE	—
LOUIS BRÉGUET	—
RAOUL DE CHARBONNIÈRE	—
DOMINIQUE DE DIETRICH	—
MARCEL LACROIX	—
PIERRE LANTZ	—
JACQUES QUELLENNEC	—
JEAN SEGARD	—
FERNAND VENOT	—
LOUIS VILGRAIN	—

### COMMISSAIRES AUX COMPTES

MM. s. BIEUVILLE  
G. MARION  
J. RICHET

## BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

---

### RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

Messieurs,

Dans un monde obsédé et comme paralysé par l'idée de guerre, le déclin de l'économie française s'est encore accentué au cours de l'exercice dont nous avons à vous rendre compte et 1938 n'aurait apporté que de nouvelles déceptions, si notre Pays ne s'était ressaisi, aux approches de la fin de l'année, en un vif sursaut de clairvoyance et de volonté.

La terre et le travail du paysan de France ont produit plus de 90 millions de quintaux de blé, contre 69 millions en 1937, et près de 58 millions d'hectolitres de vin, contre 47. Mais dans tous les domaines — ou presque tous — qui relèvent essentiellement de l'activité des hommes, on ne peut enregistrer, hélas! que des reculs.

L'indice de la production industrielle française, publié par la Société des Nations, a continué à fléchir. Il s'est abaissé de 85 en Décembre 1937, à 76 en Octobre 1938. Dans

le même temps, l'indice britannique est descendu de 127 à 108,5; l'indice américain s'est élevé de 70 à 81, l'indice italien de 103 à 104,6, l'indice allemand de 120 à 131.

La baisse affecte, en France, presque toutes les industries. Elle est particulièrement sensible pour l'industrie métallurgique, malgré les commandes de la Défense Nationale. Les mines et la fabrication des automobiles sont parmi les rares industries dont la production apparaisse en progrès.

La valeur du franc a subi, sur le marché des changes, une nouvelle et importante diminution. Du mois de Décembre 1937 au mois de Décembre 1938, le cours moyen mensuel de la livre sterling à Paris s'est élevé de 147 fr. 17 à 177 fr. 45; celui du dollar, de 29 fr. 45 à 37 fr. 99. En un an, le cours de la monnaie nationale a ainsi fléchi de plus de 20 pour 100 par rapport à la devise britannique, et de 29 pour 100 par rapport au dollar. Il est superflu d'insister sur l'appauvrissement que cette nouvelle dévaluation, après tant d'autres, inflige à l'Épargne.

Les prix nationaux, exprimés en francs, ont poursuivi leur courbe ascendante. L'indice général des prix de gros s'est élevé de 631 à 684, c'est-à-dire de 8 pour 100; l'indice des prix de détail, de 676 à 754, c'est-à-dire de plus de 11 pour 100.

Évalués, non plus en francs, mais en or, les prix français ont fléchi, comme ceux des autres grands marchés. Leur baisse a même été plus importante que celle des prix-or étrangers, parce qu'ils ont subi l'incidence, non seulement de la dépression économique universelle, mais encore de la dévaluation du franc. Du mois de Décembre 1937 au mois de Décembre 1938, l'indice-or des prix de gros s'est abaissé, en France, de 66 à 55. Ce dernier chiffre est inférieur de 8 points au niveau de l'indice belge, de 10 points à celui de l'indice américain, de 11 points à celui de l'indice britannique et de 21 points à celui de l'indice italien. De tels écarts, dûs à l'affaiblissement de notre monnaie, placent, transitoirement au moins, les producteurs français dans une situation favorable sur le marché mondial. La rançon de cet avantage est trop lourde pour que nous omettions de le souligner.

Le déficit de la balance commerciale s'est trouvé ramené, en nombres ronds, de 18 à 15 milliards. Mais ce résultat, imputable surtout à un meilleur rendement de nos houillères et à la diminution de la consommation du charbon, ne doit pas faire perdre de vue le marasme de notre commerce extérieur. En poids, les importations françaises ont baissé, d'une année à l'autre, de 18 pour 100; les exportations, de 11 1/2 pour 100; l'ensemble des échanges avec l'Étranger et les Colonies, de 15 1/2 pour 100.

Ralentissement de la production, — affaiblissement de la monnaie, — hausse des prix intérieurs, — diminution du volume des échanges : ces symptômes, devenus chroniques,

révèlent la profondeur d'un mal qui, s'il n'avait été décidé d'y porter remède, risquait de consumer les forces de la Patrie et de compromettre jusqu'à sa sécurité.

Au lendemain des graves journées de Septembre, le Pays a mesuré le danger que lui faisaient courir des années d'abandon et de discordes. Une fois de plus, le péril extérieur a refait son unité, dessillé ses yeux, réveillé ses énergies. Il s'est groupé derrière ses chefs, attendant d'eux, anxieusement, une direction et des actes.

Au début de Novembre, le Gouvernement a fait connaître ses décisions. Il les a expliquées au Public, avec un pathétique accent de sincérité. Sans ambages ni réticence, il a dénoncé l'étendue et les causes de la crise prolongée dont souffrait le Pays, montré les rudes disciplines que la France devait s'imposer pour guérir. Il a été écouté et suivi.

Grâce à cet acte d'autorité et à l'adhésion collective qu'il a provoquée, les dernières semaines de l'année ont été éclairées par un grand espoir.

Il est important, il est décisif que le problème des finances et de l'économie françaises ait été dressé devant l'opinion, à la lumière des faits, dans son implacable rigueur; car il s'est trouvé par là transposé du plan des doctrines, propice aux artifices et aux mirages, sur le plan moral, où tout est simple et clair. Ce n'est plus désormais un problème de choix, mais de volonté. Le Pays connaît les conditions de son salut. Il ne lui reste qu'à les vouloir.

Mais les résultats remarquables et immédiats que le redressement de Novembre a produits sur le terrain des capitaux et de la monnaie, ne doivent pas faire perdre de vue les difficultés qui, dans le domaine économique, attendent encore la Nation. L'abondance des liquidités disponibles est sans doute l'une des conditions de toute reprise durable des transactions. Ce n'est pas la seule, ni peut-être la plus essentielle. Pour que le cycle intérieur de la production et des échanges se remette en mouvement, il ne suffit pas que les capitaux affluent ou refluent en France; il faut encore et surtout qu'ils aient intérêt à s'y investir. Ils ne peuvent y être incités — est-il besoin de le redire après tant d'autres? — que par l'attrait d'un profit. Mais la genèse de ce profit lui-même — source de toute prospérité collective, juste récompense du risque encouru — suppose, entre le niveau des prix français, exprimés en francs, et les besoins solvables de la consommation nationale, le rétablissement d'une harmonie que les dévaluations successives de la monnaie ont certainement rompue. Retrouver enfin cet état d'équilibre, grâce auquel le producteur peut vendre à des prix tout à la fois assez élevés pour lui laisser un bénéfice normal et le déterminer ainsi à entreprendre, et assez bas pour que le consommateur ait la tentation et la possibilité d'acheter : c'est le but essentiel vers lequel doivent se tendre, à l'heure présente, toutes les énergies.

Il est douteux que ce but puisse être atteint sans un allègement des charges de toute nature qui pèsent sur les entreprises industrielles et commerciales, c'est-à-dire, en dernière analyse, sans une réduction des besoins, et peut-être des fonctions elles-mêmes de l'Etat.

\*  
\*\*

Le sentiment d'inquiétude qui, au cours de l'année, n'a cessé de peser sur les Français et que justifiait trop aisément l'état de notre économie et de nos finances ou la tension des relations internationales, a profondément troublé l'activité bancaire pendant l'exercice dont nous vous rendons compte.

C'est avant tout à l'instabilité monétaire que le premier trimestre doit d'avoir été marqué par une diminution sensible des capitaux offerts sur le marché. Le taux très élevé des reports, payés pendant toute cette période pour les achats à terme de devises étrangères, dit assez le pessimisme qui régnait alors dans le public sur l'avenir du franc. Un tel état d'esprit, il est à peine besoin de l'indiquer, réduisait au minimum les ressources des banques et donnait aux fonds restés en dépôt une particulière instabilité. Aussi les établissements bancaires étaient-ils tenus à la plus grande circonspection dans leurs emplois. Ils ne trouvaient guère de compensations dans l'activité de leurs compartiments titres, les capitaux offerts étant encore plus rares sur le marché financier que sur le marché monétaire. L'annexion de l'Autriche par l'Allemagne et les alarmes que cet acte de force a causées, n'ont évidemment pu qu'aggraver ces maux, et c'est dans une atmosphère d'inactivité et d'attente anxieuse que le second trimestre s'est ouvert.

Celui-ci n'a cependant pas été aussi défavorable qu'on aurait pu le craindre. L'Anschluss réalisé, l'espoir naissait que l'Allemagne se déclarerait satisfaite. D'autre part, la France, après bien des hésitations, paraissait enfin se décider à prendre la voie du salut. La première étape que, dès le mois d'Avril, elle a franchie dans cette voie, a été la fixation d'un plafond à la hausse des cours de la livre sterling à Paris. La décision ainsi prise a provoqué dans le courant de Mai le rapatriement d'une part importante des capitaux qui avaient fui devant la menace de nouveaux désordres monétaires. Cet apport de fonds à l'économie française a grossi les dépôts des banques et fortifié leurs moyens d'action; il a aussi eu d'heureux effets sur la Bourse, provoquant un mouvement de hausse grâce auquel les banques ont pu placer aisément dans le public le grand emprunt émis par la nouvelle Caisse de la Défense Nationale.

Cette éclaircie allait être malheureusement de courte durée. D'une part, les mesures prises par le Gouvernement en vue de rétablir les finances et l'économie apparaissaient, quel

que fût leur mérite, trop timides devant l'ampleur des problèmes posés. D'autre part, et surtout, les événements internationaux prenaient un tour tel que, de jour en jour, le spectre de la guerre hantait davantage les esprits. Le troisième trimestre, qui est d'ordinaire celui des vacances et du repos, devenait bientôt celui de l'attente angoissée du pire. Une nouvelle fois l'appel aux armes retentissait, arrachant de nombreux Français à leur famille et à leurs affaires. Il est facile d'imaginer le trouble jeté dans la vie économique du Pays par ces mesures de mobilisation. De ce trouble, les banques ont ressenti gravement les effets, mais elles ont supporté l'assaut sans faiblir, faisant ainsi à nouveau, s'il en était besoin, la preuve de leur solidité et de leur souplesse. Epaulées par un Institut d'émission toujours égal à son glorieux passé, elles ont remboursé à guichets ouverts les sommes énormes qui leur ont été réclamées, sans cesser, pour autant, de prêter à leur clientèle d'affaires les concours sur lesquels celle-ci avait l'habitude de compter. Ainsi l'échéance du 30 Septembre a pu se faire avec une aisance dont témoigne l'usage restreint des facultés exceptionnelles de prorogation ouvertes aux mobilisés.

Les accords de Munich ont placé le quatrième trimestre sous des auspices moins sombres. Mais, bien qu'ils aient écarté la guerre, ils n'ont pas eu, nous l'avons noté, le résultat, qui eût été déplorable, de nous inciter de nouveau à l'insouciance. Sorti de l'épreuve de Septembre avec une claire conscience des périls qui le menacent et des devoirs qui s'imposent à lui s'il ne veut pas succomber, le Pays, et nous nous en félicitons tout à l'heure, a enfin accepté de s'imposer les sacrifices et la discipline nécessaires. Ainsi, tandis que s'affirmait dans nos usines un retour progressif à la notion de rendement, les capitaux émigrés reprenaient le chemin de la France. Grâce à ce redressement, les dépôts des banques sont très rapidement remontés aux chiffres qui avaient précédé la crise de Septembre; une nouvelle poussée les a même portés, en fin d'année, à des montants qui dépassaient ceux de Mai. Un tel afflux de fonds a permis d'abaisser sensiblement les taux d'intérêt. Sans doute, l'amélioration a été beaucoup plus nette sur le marché des fonds à court terme que sur celui des capitaux à long terme, mais les résultats acquis ne sont nulle part négligeables. Si d'ailleurs le Gouvernement peut, pendant un temps suffisant, s'abstenir de faire appel aux épargnes nouvelles et les laisser s'accumuler, il est probable que le mouvement de baisse des taux s'affirmera aussi sur le marché financier.

En dépit du bas prix de l'argent, les besoins de l'économie nationale en capitaux à court terme semblent avoir plutôt diminué. Peut-être ce changement s'explique-t-il par la plus grande célérité avec laquelle l'Etat règle ses fournisseurs; mais, quelle qu'en soit la cause, il reste que, si les moyens des banques s'accroissent, leurs emplois commerciaux tendent à se restreindre, et cela dans une période où les taux du loyer de l'argent s'amenuisent. C'est dire que le problème des frais généraux est à nouveau celui qui doit se placer au premier rang des préoccupations des dirigeants de banques. D'autant que les nouvelles charges fiscales, l'accroissement des tarifs de tous les services de l'Etat, et notamment de

l'Administration des Postes, Télégraphes et Téléphones, les augmentations automatiques de salaires par le jeu des minima fixés d'après l'âge, doivent alourdir encore les dépenses de l'exercice en cours.

Une analyse serrée de ces dépenses et l'étude des services qui apparaissent comme étant les plus coûteux, révèlent l'importance croissante prise dans les effectifs des banques françaises par le personnel employé à des travaux sans rapport avec l'activité proprement bancaire. Nos services comptent beaucoup trop d'agents occupés à dresser des états, à établir des bordereaux que leur complication ou leur masse rend d'ailleurs malaisément utilisables par les administrations auxquelles ils sont destinés. Et loin de guérir, le mal ne fait qu'empirer. Voici, en effet, que la dernière loi de Finances, en nous imposant la confection d'un nombre considérable d'états nouveaux, nous astreint à grossir encore ce personnel improductif. Pour prévenir des défaillances jugées trop nombreuses et faire participer chacun au juste devoir fiscal, le mieux ne serait-il pas, suivant l'exemple anglais, d'aborder le problème de front et non de chercher à le résoudre par des moyens indirects qui valent aux banques de lourdes charges matérielles et d'injustes ressentiments ? Le système bancaire français, avec les faibles moyens que lui donnent des dépôts dont le montant, rapproché de celui des banques anglaises, apparaît dérisoire, ne saurait supporter longtemps sans danger de pareilles charges ni vivre dans un climat aussi contraire à ses conditions mêmes d'existence. Si donc on veut donner un fondement solide à la politique d'argent à bon marché que poursuit avec raison un Gouvernement soucieux des grands intérêts du pays, il est urgent de créer à nouveau le milieu dans lequel le crédit peut développer ses effets bien-aisants.

Les périodes de baisse des taux sont, par essence, favorables aux opérations d'émission. Sans doute, il existe, aujourd'hui, entre le marché des capitaux à vue ou à court terme et le marché des capitaux à long terme des cloisons trop étanches. Mais si les taux d'intérêt sont encore fort élevés pour qui veut émettre un emprunt obligataire, ces taux sont cependant moins lourds que par le passé. Il est d'ailleurs permis d'espérer que de nouvelles baisses les allègeront encore et qu'ainsi les entreprises industrielles pourront enfin trouver sur le marché les fonds nécessaires aux renouvellements d'outillage qui trop souvent s'imposent. Le Gouvernement, par des bonifications d'intérêt, par de judicieuses mesures fiscales, s'applique à favoriser ces émissions. Il est superflu de dire que nous sommes prêts à seconder ces efforts et que nous formons des vœux pour que l'année en cours soit, sur ce point, plus favorable que ne l'a été sa devancière.

Pendant l'année 1938, en effet, la politique suivie par l'Etat en vue de réduire ses appels au public n'a pu, du fait des circonstances extérieures, apporter un stimulant sensible aux émissions industrielles. Il n'est donc pas étonnant que, dans l'ensemble, la masse d'emprunts à long terme placée dans le public, ait été plus faible en 1938 qu'en 1937.

Les principales opérations financières de l'Etat et des Collectivités publiques auxquelles nos guichets ont participé, ont été les suivantes :

Emission de Bons du Trésor 5 1/2 %, d'obligations 5 % de la Caisse Autonome de la Défense Nationale, d'obligations 6 % du Crédit National, d'obligations 6 % du Gouvernement Général de l'Algérie, d'obligations 6 % de l'Administration des Postes, Télégraphes et Téléphones, ainsi qu'un emprunt 5 % de la Ville de Paris et un emprunt 5 % de la Ville de Cannes.

En ce qui concerne les émissions d'entreprises privées, nous avons assuré soit avec nos Confrères, soit seuls, le placement d'obligations : Forces Motrices de Savoie 7 %, Société du Duralumin 6 1/2 %, Chantier et Ateliers de Saint-Nazaire « Penhoët » 7 %, Energie Electrique de la Basse-Loire 7 %, Groupement de l'Electricité 6 1/2 %, Docks Lyonnais 6 1/2 %, Forges et Ateliers de Commentry-Oissel 6 1/2 %.

D'autre part, nous avons prêté le concours de nos guichets à l'augmentation du capital de la Compagnie de Produits Chimiques et Electro-Métallurgiques Alais, Froges et Camargue.

A ces opérations, nous ne voudrions pas omettre d'ajouter notre propre augmentation de capital, réalisée avec un succès dont nous vous avons entretenus à votre Assemblée Extraordinaire du 28 Septembre 1938.

Nous vous avons dit à cette Assemblée, et il nous plaît de vous répéter combien il nous a été agréable de conserver à notre maison son caractère démocratique. Une masse considérable d'actionnaires est, en effet, un gage d'indépendance que nous ne saurions surestimer. Parmi les milliers de souscripteurs de nos nouvelles actions, beaucoup nous viennent de la clientèle des banques régionales que nous avons absorbées en 1937. C'est là le meilleur témoignage de la parfaite intégration de ces banques dans notre Etablissement. Si, administrativement, cette intégration était déjà réalisée à la fin de l'an dernier, nous pouvons dire aujourd'hui que, sentimentalement aussi, elle est accomplie. Une banque a trop besoin de l'estime et de l'amitié de ses clients pour que nous ne donnions pas à cette constatation tout son prix.

Notre réseau, au cours de 1938, ne s'est pour ainsi dire pas modifié, au moins dans sa contexture française. S'il a été opéré quelques changements dans le mode d'exploitation de certains bureaux, aucune création nouvelle n'a été réalisée.

En revanche, nous avons ouvert à Londres notre première agence étrangère. Celle-ci, de dimensions que nous avons voulu réduites, sera d'abord un poste d'observation; elle nous permettra aussi de tenir un contact plus étroit avec une clientèle qui ne trouvait pas chez nous, en ce qui concerne les relations d'affaires franco-anglaises, les commodités que lui offraient nos principaux confrères, depuis longtemps installés dans la métropole financière du monde. Il convient de remarquer, d'ailleurs, que l'entente étroite de la France avec le Royaume-Uni, entente politique qui ne peut rester sans influence sur les relations économiques et qui a déjà porté ses fruits dans le domaine monétaire, rendait particulièrement gênante pour nos clients notre absence de Londres.

En résumé, si nous l'envisageons dans son ensemble, notre action, au cours de l'année 1938, apparaît avant tout comme d'organisation intérieure et de mise au point. Tout en nous appliquant à ne porter aucune atteinte à ce dynamisme qui, du haut en bas de l'échelle, anime un personnel dont le dévouement égale la volonté agissante, nous avons voulu tirer de l'extension considérable réalisée par les récentes absorptions, tous les avantages que l'on en pouvait attendre. Notre bilan au 31 Décembre 1938 vous prouve que nous y sommes parvenus.

\*  
\* \*  
\*

Sur ce bilan, que MM. les Commissaires aux Comptes étudient en détail dans leur rapport, nous nous bornerons à faire quelques brèves remarques.

Nous en soulignerons tout d'abord le total qui, se chiffrant à Fr. 5.046.015.943,33, marque un progrès de Fr. 889.712.431,11 sur celui du 31 Décembre 1937.

Au Passif, ce progrès apparaît comme étant avant tout le fait des comptes courants, des comptes créditeurs et des bons à échéance fixe, dont l'ensemble est passé de Fr. 3.840.883.392 à Fr. 4.644.067.483, soit une hausse de Fr. 803.184.091. Vous noterez également l'augmentation des fonds propres qui, d'un exercice à l'autre, se chiffre par Fr. 42.701.539.

L'examen de l'Actif révèle que le Portefeuille-Effets a été le principal bénéficiaire de l'accroissement de nos ressources. Ce poste qui, au 31 Décembre 1937, était de Fr. 1.999.814.189, s'élève dans le bilan que nous vous présentons à Fr. 2.709.673.263. La hausse ressort ainsi à Fr. 709.859.074, absorbant la plus grande partie des fonds nou-

veaux qui nous ont été confiés. C'est dans les autres catégories d'avoirs disponibles : Caisse, Banque de France, Avoirs dans les Banques, que se trouve, et au delà, le reliquat, puisque l'ensemble de ces postes a progressé de Fr. 207.845.872.

Il résulte de là que la liquidité de notre bilan au 31 Décembre 1938 est encore supérieure à celle du bilan de l'année précédente. Cette large liquidité se manifeste aussi par le fait qu'à une augmentation des fonds propres, supérieure à 42 millions, correspond une très faible hausse de Fr. 6.187.573 dans l'actif immobilisé que représentent le Portefeuille-Titres et les avoirs en meubles et immeubles. On remarquera que les deux tiers de cette hausse sont imputables au poste Immeubles, Installations, Matériel et Participations Immobilières. En effet, ce poste, dont il vous est proposé par ailleurs d'approuver le libellé nouveau, comprend désormais, en plus des éléments d'actif de même nature qui le composaient précédemment, nos intérêts dans une filiale immobilière dont une opération financière récente a porté le capital à 15 millions de francs. Grâce à cette augmentation de capital, notre filiale a offert une surface suffisante pour négocier avec la Liquidation de la Banque Nationale de Crédit l'achat de ceux de ses immeubles que nous occupons à titre de locataire. Ces achats, qui n'étaient pas encore juridiquement réalisés à la clôture de l'exercice, nous conduiront à procéder prochainement à une nouvelle augmentation du capital de ladite filiale. C'est donc seulement au 31 Décembre 1939 que notre bilan portera les traces de l'entrée dans notre sphère d'influence de l'important domaine immobilier de la Banque Nationale de Crédit.

\*  
\* \*  
\*

Nos bénéfices pour l'année 1938, déduction faite de tous amortissements et provisions jugés opportuns, ont été de .....	Fr. 17.286.004,98
Compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent, soit Fr.	4.735.751,55
le solde disponible du compte de Profits et Pertes ressort à.....	Fr. 22.021.756,53

Ce bénéfice nous permet de maintenir à notre capital accru le dividende de 6 % que nous avons servi l'an dernier à nos actions. Nous vous proposons d'en décider ainsi, étant entendu que les actions nouvelles toucheront pour 1938 un demi-dividende, soit 3 %, conformément à ce qui avait été convenu au moment de l'émission.

La répartition des bénéfices que nous soumettons à votre agrément, se présente en définitive comme suit :

Solde du compte de Profits et Pertes .....	Fr. 22.021.756,53
Réserve légale (5 % du bénéfice de l'exercice) Fr. 864.300,25	
Répartitions statutaires (Art. 43) .....	Fr. 11.402.077,32
	<hr/>
	Fr. 12.266.377,57
Sur le solde de .....	Fr. 9.755.378,96
nous vous demandons de prélever, pour l'affecter à la Réserve Extra-ordinaire, la somme de .....	Fr. 4.561.041,93
	<hr/>
Il resterait en définitive, après ce prélèvement, un montant de .....	Fr. 5.194.337,03
que nous vous proposons de reporter à nouveau.	<hr/> <hr/>

Enfin, nous vous demandons d'affecter à la Réserve Extraordinaire la prime d'émission qui figure à notre Passif pour Fr. 2.450.000. Ainsi l'ensemble de nos réserves se trouverait porté à 25 millions de francs, non compris le report à nouveau.

Comme il a été distribué le 15 Novembre 1938 un acompte de dividende de 10 francs aux actions anciennes et de 5 francs aux actions nouvelles, un solde de 20 francs pour les actions anciennes et de 10 francs pour les actions nouvelles serait, si nos propositions reçoivent votre agrément, mis en paiement le 15 Mai prochain, sous déduction des impôts.

\*  
\*  
\*

Messieurs, nous avons, au cours de l'année 1938, reçu la démission de M. Erik HAGUENIN, désireux de se consacrer exclusivement à la tâche nouvelle pour laquelle il avait déjà renoncé à la présidence de notre Société. Nous n'avons pu que nous incliner devant cette décision. Nous vous demandons de donner quitus de sa gestion à M. Erik HAGUENIN.

Vous êtes également appelés, conformément à l'article 19 des statuts, à procéder au renouvellement partiel du Conseil d'Administration. Le sort a désigné comme Membres sortants MM. Charles BAUDRY, Louis BRÉGUET et Jean SEGARD, qui se représentent à vos suffrages.

Vous aurez enfin à renouveler à vos Administrateurs l'autorisation prévue par l'article 40 de la loi de 1867. Comme les années précédentes, il n'a été fait usage de cette autorisation que pour les opérations normales et courantes de notre Société, opérations dont les résultats sont compris dans les comptes que nous soumettons à votre approbation; elles font l'objet d'un rapport spécial de vos Commissaires aux Comptes.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

# BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1938

(avant répartition)

ACTIF		PASSIF	
Espèces en Caisse et à la Banque de France.. .. . Frs	382.292.977,13	Comptes Courants et Comptes Crédeurs.. .. . Frs	4.385.413.736,70
Avoirs dans les Banques et chez les Correspondants.. . . .	883.580.075,45	Bons à échéance fixe.. .. .	258.653.747 »
Portefeuille Commercial, B. D. N. et Bons du Trésor.. .. .	2.709.673.263,16	Acceptations et Crédeurs par Acceptations. . . . .	154.557.467,08
Coupons à encaisser .. .. .	101.797.665,99	Comptes d'Ordre et Divers .. .. .	30.794.578,20
Reports .. .. .	30.241.697,95	Capital .. .. .	175.000.000 »
Comptes Courants et Comptes Débiteurs.. .. .	715.541.292,73	Réserves :	
Débiteurs par Acceptations .. .. .	154.557.467,08	Réserve légale .. .. . Frs	2.124.657,82
Portefeuille Titres .. .. .	18.081.126,30	Réserve extraordinaire.. .. .	15.000.000 »
Immeubles, Installations, Matériel et Participations Immobilières .. .. .	31.500.000 »	Prime d'Émission.. .. .	2.450.000 »
Comptes d'Ordre et Divers .. .. .	15.600.377,54		<u>19.574.657,82</u>
Acompte sur Dividende 1938. .. .. .	3.150.000 »	Profits et Pertes :	
		Report à nouveau Exercice 1937 .. .. . Frs	4.735.751,55
		Résultats Exercice 1938 .. .. .	17.286.004,98
			<u>22.021.756,53</u>
TOTAL.. .. . Frs	<u>5.046.015.943,33</u>	TOTAL.. .. . Frs	<u>5.046.015.943,33</u>

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice 1938

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte du mandat que vous avez bien voulu nous confier, lors de votre Assemblée Générale Ordinaire du 8 Avril 1938.

Outre différents contrôles que nous avons effectués en cours d'exercice, nous avons, à l'arrêté des comptes, vérifié les écritures du bilan et constaté l'existence matérielle du portefeuille-titres, ainsi que des valeurs de trésorerie et de diverses encaisses.

Tous les renseignements fournis, livres et pièces comptables, ainsi que les vérifications faites dans plusieurs Centres Administratifs nous ont permis de constater la marche normale des services de votre exploitation et mis à même de contrôler l'exactitude du bilan et des renseignements d'ordre comptable qui vous sont présentés par votre Conseil.

Comme vous le verrez dans les chiffres que nous vous exposons, le développement des affaires sociales durant l'exercice 1938 s'est poursuivi dans des conditions favorables.

Le total de votre bilan au 31 Décembre 1938 se monte à ..... Fr. 5.046.015.943,33  
contre Fr. 4.156.303.512,22 pour l'année 1937, et Fr. 3.164.457.600,57 pour l'année 1936, soit, pour 1938, une augmentation de Fr. 889.712.431,11 sur l'année précédente.

## A L'ACTIF

Les Espèces en Caisse et à la Banque de France se chiffrent à ..... Fr. 382.292.977,13  
soit une augmentation de Fr. 25.554.793,65 sur l'exercice précédent.

Les Avoirs dans les Banques et chez les Correspondants sont en augmentation de Fr. 182.291.078,30 atteignant le chiffre de ..... Fr. 883.580.075,45

Le Portefeuille Commercial, les Bons de la Défense Nationale et Valeurs du Trésor, se montent à ..... Fr. 2.709.673.263,16  
contre Fr. 1.999.814.189,12 au 31 Décembre 1937, soit une augmentation de Fr. 709.859.074,04, qui provient de l'accroissement du Portefeuille commercial.

Le poste Coupons à encaisser a été ramené à ..... Fr. 101.797.665,99  
contre Fr. 131.611.350,18.  
et le poste Reports est à ..... Fr. 30.241.697,95  
contre Fr. 35.896.960. » en 1937, soit une diminution de Fr. 5.655.262,05.

L'ensemble de ces postes, constituant un Actif immédiatement disponible ou facilement réalisable, atteint le chiffre de ..... Fr. 4.107.585.679,68  
soit une augmentation de Fr. 882.235.999,75, qu'a permise la progression des dépôts de la clientèle.

Nous avons vérifié l'existence matérielle de ces différents postes, par les inventaires de fin d'année que nous avons suivis personnellement à Paris et par les extraits de comptes des Banquiers et Agents de change dont nous avons constaté la concordance avec les écritures comptables.

Les Comptes-courants et Comptes Débiteurs, en diminution sur 1937 de Fr. 33.101.808,01, atteignent, déduction faite des amortissements jugés nécessaires sur les créances en souffrance, le total de ..... Fr. 715.541.292,73

Le poste Débiteurs par Acceptations, dont vous trouverez la contre-partie au Passif au poste Acceptations et Créditeurs par Acceptations, se monte à ..... Fr. 154.557.467,08  
contre Fr. 100.051.238,27.

Après divers mouvements, notamment l'incorporation des titres précédemment détenus par les filiales liquidées en 1938, le Portefeuille-Titres au 31 Décembre 1938, s'établit à ..... Fr. 18.081.126,30  
en légère augmentation sur le chiffre de Fr. 15.893.553,05 au 31 Décembre 1937.

Nous en avons constaté, personnellement, l'existence matérielle. Nous vous signalons que les titres ont été inventoriés au cours du 31 Décembre 1938 ou au prix d'achat, s'il était inférieur au cours coté. Pour les valeurs non cotées, l'estimation faite a été prudente et ne paraît devoir laisser aucun mécompte.

Au poste Immeubles, Installations et Matériel s'est ajoutée cette année une nouvelle rubrique : Participations immobilières; elle correspond aux intérêts qu'a la Banque Nationale pour Commerce et l'Industrie dans une filiale propriétaire d'immeubles où sont installées certaines de vos agences. Nous vous engageons à approuver la nouvelle dénomination de ce compte dans la présentation du bilan.

Le montant global de ce poste est de ..... Fr. 31.500.000. »  
après amortissements normaux, contre Fr. 27.500.000, à fin 1937.

Les Comptes d'Ordre et Divers se totalisent à..... Fr. 15.600.377,54  
contre Fr. 36.065.940,23 au 31 Décembre 1937. Ils comprennent principalement les souscriptions en cours et les stocks de l'économat.

L'acompte sur dividende, qui vous a été distribué à partir du 15 Novembre 1938, se monte à..... Fr. 3.150.000. »

Le total de l'Actif atteint..... Fr. 5.046.015.943,33

### AU PASSIF

Les Comptes-Courants et Comptes Crédeurs, qui comprennent l'ensemble des comptes de clientèle, ainsi que les comptes de correspondants et divers, passent de Fr. 3.628.443.415,51 au 31 Décembre 1937, à..... Fr. 4.385.413.736,70 au 31 Décembre 1938.

Cette augmentation de Fr. 756.970.321,19 provient des comptes de Clientèle. Elle est la preuve de la faveur croissante dont jouit votre Etablissement.

Les Bons à échéance fixe sont également en progression (Fr. 46.213.770), passant de Fr. 212.439.977, au 31 Décembre 1937, à..... Fr. 258.653.747. » au 31 Décembre 1938.

Le poste Acceptations et Crédeurs par Acceptations..... Fr. 154.557.467,08 a sa contrepartie à l'Actif.

Les Comptes d'Ordre et Divers à..... Fr. 30.794.578,20 comprennent différentes provisions pour frais et impôts à régler, des écritures entre Sièges et principalement les réescomptes.

Le Capital atteint maintenant le chiffre de..... Fr. 175.000.000, » par suite de la dernière augmentation confirmée par votre Assemblée Générale Extraordinaire du 28 Septembre 1938.

Les Réserves se montent à..... Fr. 19.574.657,82 contre Fr. 13.354.934,42, au 31 Décembre 1937.

Elles se décomposent ainsi :

Réserve Légale ..... Fr. 2.124.657,82  
Réserve Extraordinaire ..... Fr. 15.000.000. »  
Prime d'Emission ..... Fr. 2.450.000. »  
Compte tenu du Report à nouveau ..... Fr. 4.735.751,55

L'ensemble des comptes du Passif se monte à..... Fr. 5.028.729.938,35

La différence avec le total de l'Actif ..... Fr. 5.046.015.943,33

est de ..... Fr. 17.286.004,98

Cette somme représente le bénéfice net de l'Exercice 1938.

Aux termes de la loi, votre Conseil vous soumet le compte de Profits et Pertes en discriminant les sources différentes de vos profits, qui se décomposent ainsi :

Profits nets de votre exploitation ..... Fr. 15.866.171,92  
Produits du Portefeuille-Titres ..... Fr. 1.419.833,06

L'ensemble de ces profits forme un total de..... Fr. 17.286.004,98 en augmentation de Fr. 1.891.536,86 sur ceux de l'exercice précédent.

Votre Conseil d'Administration vous propose de faire la répartition suivante du bénéfice de l'exercice 1938..... Fr. 17.286.004,98

— Dividende aux actions :

6 % sur 140.000.000 ..... Fr. 8.400.000. »

3 % sur 35.000.000 ..... Fr. 1.050.000. »

Soit un total de ..... Fr. 9.450.000. »

— Réserve légale :

5 % sur 17.286.004,98, soit ..... Fr. 864.300,25

10.314.300,25

Reste..... Fr. 6.971.704,73

— Tantièmes du Conseil d'Administration

10 % de ce reliquat, soit ..... Fr. 697.170,47

Reste..... Fr. 6.274.534,26

— Aux parts bénéficiaires :

20 % de ce reste, soit..... Fr. 1.254.906,85

Reste..... Fr. 5.019.627,41

— Affectation à la Réserve extraordinaire ..... Fr. 4.561.041,93

Reste..... Fr. 458.585,48

Le reliquat de bénéfices de l'exercice 1937, soit..... Fr. 4.735.751,55

ajouté à ce solde, forme un total de..... Fr. 5.194.337,03 qu'il vous est proposé de reporter à nouveau.

Si vous votez cette répartition, l'ensemble de vos réserves atteindra alors le chiffre de 25 millions, non compris le report à nouveau de Fr. 5.194.337,03.

Ces propositions étant conformes à vos statuts, nous ne pouvons, Messieurs, que vous engager à les approuver, ainsi que les comptes de l'exercice et le bilan au 31 Décembre 1938, tels qu'ils vous sont présentés.

Le 16 Mars 1939.

Les Commissaires aux Comptes  
Agréés par la Cour d'Appel de Paris :  
S. BIEUVILLE, G. MARION, J. RICHEL.

**RAPPORT SPÉCIAL**  
**DES**  
**COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**sur les opérations prévues à l'article 40**  
**de la loi du 24 Juillet 1867**

**Exercice 1938**

Messieurs,

En dehors du rapport ordinaire dont il vient de vous être donné lecture, nous avons, aux termes d'un des Décrets-Lois du 8 Août 1935, à vous présenter un rapport spécial sur les opérations visées à l'article 40.

Par la septième résolution de votre Assemblée Générale Ordinaire du 8 Avril 1938, vous avez renouvelé à vos Administrateurs l'autorisation prévue à cet article, leur conférant la possibilité de prendre un intérêt dans un marché ou une entreprise fait avec votre Société.

D'après les renseignements que nous avons recueillis, aucun de vos Administrateurs n'a, en son nom personnel, traité de telles opérations avec la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie.

Dans les mêmes conditions qu'antérieurement certains de vos Administrateurs ont apporté à la Banque la clientèle de Sociétés qu'ils dirigent ou administrent.

Les seules opérations susceptibles de rentrer dans la définition de l'article 40 constituent, comme précédemment, des opérations courantes de banque.

Elles ont été traitées dans les mêmes formes et autorisées dans les mêmes conditions que pour la clientèle habituelle.

Par ailleurs, votre Société a passé, avec des Sociétés immobilières ayant avec elle des Administrateurs communs, des baux, à des conditions normales, pour tout ou partie de leurs immeubles.

Nous estimons que rien ne s'oppose à ce que vous renouveliez à vos Administrateurs l'autorisation prévue à l'article 40.

Le 16 Mars 1939.

Les Commissaires aux Comptes  
Agréés par la Cour d'Appel de Paris :  
S. BIEUVILLE, G. MARION, J. RICHEL.

## RÉSOLUTIONS

### Première Résolution

L'Assemblée, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve ces rapports ; elle approuve également le bilan tel qu'il lui est présenté, et notamment le libellé nouveau résultant de l'adjonction des Participations Immobilières au poste Immeubles, Installations, Matériel ; elle approuve enfin les comptes du sixième exercice social arrêtés au 31 Décembre 1938.

### Deuxième Résolution

L'Assemblée, approuvant la répartition du solde bénéficiaire du Compte Profits et Pertes telle qu'elle lui est proposée, fixe le dividende de l'exercice 1938 à 6% (soit 30 francs par titre) ; les 70.000 actions nouvelles provenant de la dernière augmentation du capital n'ont droit toutefois, ainsi qu'il en a été décidé lors de leur émission, qu'à la moitié du dividende de l'exercice (soit 15 francs par titre).

Ce dividende sera mis en paiement, à partir du 15 mai 1939, sous déduction des impôts et des acomptes de 10 francs aux actions anciennes et de 5 francs aux actions nouvelles payés le 15 Novembre dernier.

Elle décide, en outre, d'affecter au Fonds de Réserve Extraordinaire :

- 1° - Une somme de Fr. 4.561.041,93 à prélever sur le solde bénéficiaire du Compte Profits et Pertes ;
- 2° - La somme de Fr. 2.450.000, représentant le montant de la prime d'émission de 35 francs par titre sur les 70.000 actions nouvelles de la dernière augmentation du capital, portant ainsi à Fr. 25.000.000, l'ensemble des Réserves Légale et Extraordinaire.

### Troisième Résolution

L'Assemblée donne quitus et décharge de sa gestion à M. Erik HAGUENIN, Administrateur démissionnaire au cours de l'exercice.

### Quatrième Résolution

L'Assemblée, en conformité de l'article 19 des Statuts, réélit, pour six ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de 1945, MM. Charles BAUDRY, Louis BRÉGUET et Jean SEGARD, Administrateurs sortants.

### Cinquième Résolution

L'Assemblée — après avoir entendu la lecture du rapport spécial établi par MM. les Commissaires aux Comptes sur les opérations traitées, dans le cadre de l'article 40 de la loi du 24 Juillet 1867, avec les Sociétés dans lesquelles certains Administrateurs peuvent avoir un intérêt direct ou indirect, comme Administrateurs, Directeurs ou Gérants de ces Sociétés — approuve ce rapport et donne acte au Conseil d'Administration qu'il lui a été rendu compte des dites opérations effectuées au cours de l'exercice 1938.

Elle renouvelle au Conseil d'Administration, pour l'exercice 1939, l'autorisation prévue par l'article 40 précité de ladite loi, un rapport spécial à ce sujet devant lui être présenté par MM. les Commissaires aux Comptes, au cours de l'Assemblée Ordinaire annuelle qui se tiendra en 1940.

**BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1938**  
(après répartition)

ACTIF	
Espèces en Caisse et à la Banque de France .. .. . Frs	382.292.977,13
Avoirs dans les Banques et chez les Correspondants.. .. .	883.580.075,45
Portefeuille Commercial, B. D. N. et Bons du Trésor .. .. .	2.709.673.263,16
Coupons à encaisser .. .. .	101.797.665,99
Reports .. .. .	30.241.697,95
Comptes Courants et Comptes Débiteurs .. .. .	715.541.292,73
Débiteurs par Acceptations .. .. .	154.557.467,08
Portefeuille Titres .. .. .	18.081.126,30
Immeubles, Installations, Matériel et Participations Immobilières .. ..	31.500.000 »
Comptes d'Ordre et Divers.. .. .	15.600.377,54
TOTAL.. .. . Frs	5.042.865.943,33

PASSIF	
Comptes Courants et Comptes Crédeurs.. .. . Frs	4.385.413.736,70
Bons à échéance fixe .. .. .	258.653.747 »
Acceptations et Crédeurs par Acceptations .. .. .	154.557.467,08
Comptes d'Ordre et Divers .. .. .	30.794.578,20
Capital.. .. .	175.000.000 »
Réserves :	
Réserve légale. .. .. . Frs	2.988.958,07
Réserve extraordinaire.. .. .	22.011.041,93
	25.000.000 »
Dividende et Tantièmes à payer .. .. .	8.252.077,32
Profits et Pertes :	
Report à nouveau Exercice 1938 .. .. .	5.194.337,03
TOTAL.. .. . Frs	5.042.865.943,33

## COMPTE DE PROFITS & PERTES AU 31 DÉCEMBRE 1938

DÉBIT		CRÉDIT
Réserve légale		Bénéfices d'Exploitation .. .. . Frs 15.866.171,92
5% sur Frs 17.286.004,98 .. .. . Frs	864.300,25	déduction faite des charges, amortissements et provisions.
Dividende aux actions		Produits du Portefeuille Titres .. .. . 1.419.833,06
6% sur Frs 140.000.000 ».. .. . Frs 8.400.000 »		17.286.004,98
3% sur Frs 35.000.000 ».. .. . 1.050.000 »	9.450.000 »	Report antérieur .. .. . 4.735.751,55
Tantièmes du Conseil d'Administration :		
10% sur Frs 6.971.704,72 .. .. .	697.170,47	
Bénéfices attribués aux Parts Bénéficiaires :		
20% sur Frs 6.274.534,26 .. .. .	1.254.906,85	
Affectation à la Réserve extraordinaire d'une somme nécessaire pour porter le montant total des réserves à Frs 25.000.000 .. .. .	4.561.041,93	
Report à nouveau .. .. .	5.194.337,03	
TOTAL.. .. . Frs	22.021.756,53	TOTAL.. .. . Frs 22.021.756,53

**LISTE DES SIÈGES  
DE LA  
BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE**

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 175 MILLIONS DE FRANCS ENTIÈREMENT VERSÉS  
SIÈGE SOCIAL : 16, BOULEVARD DES ITALIENS — PARIS (9<sup>e</sup>)

**DIRECTION GÉNÉRALE  
ET  
SERVICES CENTRAUX**

16, Boulevard des Italiens

TÉLÉPH. TAITBOUT } 74-70 à 74-79  
75-70 à 75-79  
73-21 à 73-25  
INTER TAITBOUT 290 à 299

CHÈQUES POSTAUX : PARIS 1663-15  
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE  
N A C I C O M I - P A R I S  
REGISTRE COMMERCE SEINE 251.988 B

**AGENCES A PARIS ET EN BANLIEUE**

**AGENCE CENTRALE**, 16, Boulevard des Italiens, 9<sup>e</sup>  
AUTEUIL, 120, Rue Lafontaine, 16<sup>e</sup>.  
AVENUE D'ORLÉANS, 53, Avenue d'Orléans, 14<sup>e</sup>.  
BARBÈS, 3, Boulevard Barbès, 18<sup>e</sup>.  
Bld SAINT-GERMAIN, 133, Boul. Saint-Germain, 6<sup>e</sup>.  
BOURSE, 13, Place de la Bourse, 2<sup>e</sup>.  
CHAMPS-ÉLYSÉES, 73, Aven. des Champs-Élysées, 8<sup>e</sup>.  
ÉTIENNE-MARCEL, 44, Rue Etienne-Marcel, 2<sup>e</sup>.  
GAMBETTA, 2, Place Gambetta, 20<sup>e</sup>.  
GARE DE LYON, 20, Rue de Lyon, 12<sup>e</sup>.  
GARE MONTPARNASSE, 169, Rue de Rennes, 6<sup>e</sup>.  
GARE DU NORD, 138, Rue La Fayette, 10<sup>e</sup>.  
GOBELINS, 77, Avenue des Gobelins, 13<sup>e</sup>.  
GRANDE-ARMÉE, 52, Av. de la Grande-Armée, 17<sup>e</sup>.  
JOUFFROY, 77, Rue Jouffroy, 17<sup>e</sup>.  
LA BOÉTIE, 27, Rue La Boétie, 8<sup>e</sup>.  
NATION, 3, Place de la Nation, 11<sup>e</sup>.  
PASSY, 14, Rue de Passy, 16<sup>e</sup>.  
PLACÉ CLICHY, 80, Rue de Clichy, 9<sup>e</sup>.

SAINT-LAZARE-HAUSSMANN, 73, Bd Haussmann, 8<sup>e</sup>.  
SÉBASTOPOL, 45, Boulevard Sébastopol, 1<sup>e</sup>.  
TERNES, 9, Place des Ternes, 17<sup>e</sup>.  
TRINITÉ, 1, Rue de Clichy, 9<sup>e</sup>.  
TURENNE, 109, Rue de Turenne, 3<sup>e</sup>.  
VAUGIRARD, 148, Rue Lecourbe, 15<sup>e</sup>.  
VICTOR-HUGO, 168, Avenue Victor-Hugo, 16<sup>e</sup>.  
VILLETTE, 30, Rue de Flandre, 19<sup>e</sup>.  
VOLTAIRE, 18, Boulevard Voltaire, 11<sup>e</sup>.  
AUBERVILLIERS, 10, Avenue de la République, Aubervilliers.  
IVRY-SUR-SEINE, 18, Rue de la Mairie, Ivry-sur-Seine.  
LEVALLOIS-PERRET, 66, Rue du Président-Wilson, Levallois-Perret.  
MONTREUIL-SOUS-BOIS, 41, Boulevard Rouget-de-l'Isle, Montreuil-sous-Bois.  
NEUILLY-ROULE, 102, Avenue du Roule, Neuilly-sur-Seine.  
PANTIN, 75, Rue de Paris, Pantin.

**SUCCURSALES ET AGENCES EN PROVINCE**

ABBEVILLE  
AIRE-SUR-LA-LYS  
ALBI  
ALTKIRCH  
AMBOISE  
AMIENS  
ANGERS  
ANGERS-DOUTRE  
ANGOULÊME  
ANNONAY  
ANZIN  
APT  
ARCIS-SUR-AUBE  
ARGENTON-SUR-CREUSE  
ARRAS  
AUBIGNY-SUR-NÈRE  
AUCHEL  
AUDINCOURT  
AUDRUICQ  
AUMAËLE

**AUXERRE**  
AUXI-LE-CHATEAU  
AVALLON  
AVESNES-SUR-HELPE  
**AVIGNON**  
AVRANCHES  
BAR-SUR-AUBE  
BAR-SUR-SEINE  
BARR  
BAUGÉ  
**BAYONNE**  
BAZAS  
BEAUNE  
**BEAUVAIS**  
**BELFORT**  
BELLEVILLE-SUR-SAONE  
BERCK-PLAGE  
BERNAY-DE-L'EURE  
**BESANÇON**  
BESANÇON-LES-CHAPRAIS

BÉTHUNE  
BÉZIERS  
BISCHWILLER  
BLANC-MISSERON  
BLANGY-SUR-BRESLE  
BLOIS  
BOHAIN  
**BORDEAUX**  
BORDEAUX-SAINT-GENÈS  
BORDEAUX-TIVOLI  
BORDEAUX-VICTOR-HUGO  
**BOULOGNE-SUR-MER**  
BOURBONNE-LES-BAINS  
BOURG-D'OISANS  
**BOURGES**  
BOURGOIN  
BRIANÇON  
BRIEY  
BRUAY-EN-ARTOIS  
BRUYÈRES

**CAEN**  
CAGNES-SUR-MER  
CALAIS  
CAMBRAI  
CANNES  
**CARCASSONNE**  
CARPENTRAS  
CARVIN  
CASTRES  
CAUDRY  
CAVAILLON  
CAYEUX-SUR-MER  
CERNAY  
CHABLIS  
CHALON-SUR-SAONE  
**CHARLEVILLE**  
CHARTRES  
CHATEAUBRIANT  
CHATEAU-GONTIER  
CHATEAURoux

CHATEAU-THIERRY  
CHATILLON-SUR-SEINE  
CHAUNY  
CHAUVIGNY  
CHÉNERAILLES  
CHOLET  
CIVRAY  
CLAMECY  
**CLERMONT-FERRAND**  
COGNAC  
COLMAR  
COMMENTRY  
CORBEIL  
CORBIGNY  
CORNIMONT  
CRAON  
DAX  
DELLE  
DENAIN  
DESVRES  
DIEPPE  
DIEULEFIT  
**DIJON**  
DINAN  
DOLE  
DOUAI  
DOULLENS  
DOURDAN  
DREUX  
**DUNKERQUE**  
ELBEUF  
EMBRUN  
**EPINAL**  
ERNÉE  
ESTAIRCES  
ÉTAPLES  
ÉTREPAGNY  
EVREUX  
FÉCAMP  
FIRMINY  
FONTAINEBLEAU  
FORBACH  
FORGES-LES-EAUX  
FORMERIE  
FOUGEROLLES  
FOURMIES  
FRÉVENT  
FRUGES  
GAILLAC  
**GAP**  
GÉRARDMER  
GISORS  
GRANDVILLIERS  
GRAULHET  
GRAVELINES  
**GRENOBLE**  
GUEBWILLER  
HAGUENAU  
HAM  
HAUBOURDIN  
HAUTMONT

HENDAYE  
HESDIN  
HIRSON  
ISSOIRE  
JEUMONT  
JOIGNY  
JOINVILLE  
JUSSEY  
LABOUHEYRE  
LA CAPELLE-en-THIÉRACHE  
LA CHARITÉ-SUR-LOIRE  
LA CHATRE  
LA FLÈCHE  
LA HAYE-DESCARTES  
LAIGLE  
LAMBALLE  
LA MURE  
LAON  
LARAGNE  
LA TOUR-DU-PIN  
LAVAL  
LAVELANET  
LE BLANC  
**LE HAVRE**  
LE HAVRE-ROND-POINT  
**LE MANS**  
LE NOUVION-en-THIÉRACHE  
LENS  
LE PUY  
LES ANDELYS  
LESPARRE  
LE THILLOT  
LE TOUQUET  
LÉZIGNAN  
LIBOURNE  
**LILLE**  
LILLERS  
LIMOUX  
LISIEUX  
L'ISLE-SUR-LE-DOUBS  
LIVAROT  
LONGWY  
LONS-LE-SAUNIER  
LOUDUN  
LOUVIERS  
LURE  
LUXEUIL-LES-BAINS  
**LYON**  
LYON-BELLECOUR  
LYON-BROTTEAUX  
LYON-GUILLOTIÈRE  
LYON-LAFAYETTE  
LYON-LA-MOUCHE  
LYON-TOLOZAN  
LYS-LEZ-LANNOY  
MANTES-GASSICOURT  
MARLE-SUR-SERRE  
MARQUISE  
**MARSEILLE**  
MARSEILLE-DUGOMMIER  
MARSEILLE-RÉPUBLIQUE

MASEVAUX  
**MAUBEUGE**  
**MAZAMET**  
MEAUX  
MELUN  
MÉRU  
**METZ**  
MIGENNES  
MIRECOURT  
MONTARGIS  
MONTBÉLIARD  
**MONTE-CARLO**  
MONTÉLIMAR  
**MONTEREAU**  
**MONTLUÇON**  
MONTMORILLON  
**MONTPELLIER**  
MONTREUIL-SUR-MER  
MORESTEL  
MORTAGNE  
MORTEAU  
MOULINS  
**MULHOUSE**  
MULHOUSE-GRAND'RUE  
**NANCY**  
NANGIS  
**NANTES**  
NARBONNE  
NEMOURS  
NEUFCHATEL-EN-BRAY  
NEVERS  
**NICE**  
**NIMES**  
NÈUX-LES-MINES  
NOGENT-SUR-SEINE  
**ORLÉANS**  
PARTHENAY  
PAU  
PÉRONNE  
**PERPIGNAN**  
PFÄFFENHOFFEN  
PITHIVIERS  
**POITIERS**  
PONTARLIER  
PONT-AUDEMER  
PONTCHARRA  
PROVINS  
PUISEAUX  
RAMBERVILLERS  
RAMBOUILLET  
REMIREMONT  
**RENNES**  
RIBEAUVILLÉ  
RIVE-DE-GIER  
**ROANNE**  
ROISEL  
ROMILLY-SUR-SEINE  
ROMORANTIN  
**ROUBAIX**  
**ROUEN**  
ROYE  
RUE

SABLÉ-SUR-SARTHE  
SAINT-AIGNAN-SUR-CHER  
SAINT-AMAND-LES-EAUX  
SAINT-AMAND-MONTROND  
SAINT-BONNET  
SAINT-CALAIS  
SAINT-CHAMOND  
SAINT-CLAUDE  
SAINT-DIÉ  
SAINT-ÉLOY-LES-MINES  
**SAINT-ÉTIENNE**  
SAINT-FARGEAU  
SAINT-FLORENTIN  
SAINT-FONS  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE  
SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT  
SAINT-LOUIS  
SAINT-LOUP-SUR-SEMOUSE  
SAINT-OMER  
SAINT-PALAIS  
SAINT-POL-SUR-TERNOISE  
**SAINT-QUENTIN**  
SALINS-LES-BAINS  
SARREGUEMINES  
SCHIRMECK  
SEDAN  
SÉLESTAT  
SENONES  
SENS  
SÈTE  
SISTERON  
**SOISSONS**  
SOLESMES  
**STRASBOURG**  
TARARE  
TARBES  
THANN  
THIERS  
THIONVILLE  
THIZY  
TONNERRE  
**TOULOUSE**  
TOURCOING  
TOURNON  
**TOURS**  
**TROYES**  
VAL-D'AJOL  
**VALENCIENNES**  
VENDOME  
**VERSAILLES**  
VERVINS  
**VESOUL**  
VEYNES  
VICHY  
VIENNE  
VIERZON  
VILLEFRANCHE-SUR-SAONE  
VILLENEUVE-SUR-YONNE  
VILLERS-COTTERETS  
VIZILLE  
VOIRON  
YVETOT

**SUCCURSALE A L'ÉTRANGER : LONDRES, 3, Abchurch Yard, E.C.4**